



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/WP/98
5 août 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme
Vingt-huitième session
Genève, 16 septembre 1996
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

REVISION DU CHAPITRE RELATIF A LA CNUCED DU BUDGET-PROGRAMME
DE L'ONU POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997, COMPTE TENU
DES RESULTATS DE LA NEUVIEME SESSION DE LA CONFERENCE

CHAPITRE RELATIF A LA CNUCED DU BUDGET-PROGRAMME DE L'ONU
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

(PROJET DE REVISION DU PROGRAMME DE TRAVAIL)

Vue d'ensemble

L'objectif général des travaux de la CNUCED est de promouvoir le développement grâce au commerce et à l'investissement, et de faciliter l'intégration des pays en développement et des pays en transition dans le système commercial international. L'accent sera mis sur le traitement intégré des questions de développement et des questions interdépendantes dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable, en fonction des nouvelles modalités économiques et institutionnelles créées par la mondialisation et la conclusion des accords du Cycle d'Uruguay. La CNUCED travaillera en complémentarité avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi qu'en coopération et en coordination avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), les institutions compétentes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Les travaux de la CNUCED seront axés sur les besoins particuliers des pays en développement, tout spécialement des PMA, et se concentreront sur les problèmes de développement. Ils seront de caractère pragmatique et aideront à orienter les politiques nationales ainsi qu'à créer

un environnement propice au commerce et au développement. Les PMA, le développement durable, la lutte contre la pauvreté, l'émancipation des femmes et la coopération entre pays en développement constitueront les thèmes intersectoriels des activités de la CNUCED.

Les principaux organes intergouvernementaux chargés de fournir des directives de politique générale et de définir l'orientation des travaux du secrétariat de la CNUCED sont la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui se réunit tous les quatre ans, et le Conseil du commerce et du développement, qui tient des sessions ordinaires et des réunions directives afin de fixer ou d'adapter les priorités pour la période allant jusqu'à la prochaine session de la Conférence. Les mécanismes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement sont structurés en fonction du programme de travail arrêté à la neuvième session de la Conférence (Midrand (Afrique du Sud), avril 1996). Le Conseil a trois organes subsidiaires : la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base; la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes; et la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Sauf décision contraire du Conseil, ces commissions se réunissent une fois par an et peuvent convoquer jusqu'à dix réunions intergouvernementales d'experts par an sur certaines questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs.

Les unités compétentes du secrétariat de la CNUCED assurent le service de toutes les réunions liées aux activités des organes intergouvernementaux susmentionnés et de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

Conformément aux priorités, aux objectifs et aux mécanismes intergouvernementaux établis à la neuvième session de la Conférence, le présent projet de révision vise à unifier le programme de travail. Les cinq programmes actuels de la CNUCED, qui comprennent 25 sous-programmes dans le plan à moyen terme pour 1992-1997, ont été regroupés en un seul programme subdivisé en cinq sous-programmes. Les objectifs de ces sous-programmes, énoncés dans les documents finals de la neuvième session de la Conférence (Déclaration de Midrand et Un partenariat pour la croissance et le développement) (TD/377), ont été incorporés dans le programme relatif à la CNUCED du plan à moyen terme de l'ONU pour 1998-2001.

Sous-programme 9.1

Mondialisation et développement

L'objet du sous-programme est d'aider les pays en développement à tirer parti des avantages de la mondialisation pour atteindre plus rapidement l'objectif d'un développement durable. Le sous-programme servira à étayer les débats intergouvernementaux sur l'interdépendance. En outre, il assurera le suivi du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et du Programme d'assistance au peuple palestinien. Il répondra également aux divers besoins du secrétariat, qu'il s'agisse d'établir des documents de référence, de coordonner les activités de statistique de la CNUCED, de produire des publications statistiques ou de fournir un appui interne en matière de traitement électronique de l'information.

Activités

1. Coopération internationale

Relations extérieures. Coopération et coordination avec des organisations intergouvernementales, notamment le FMI, la Banque mondiale, les banques régionales de développement, l'OCDE, le secrétariat du Commonwealth, la Banque des règlements internationaux et le Comité de coordination des accords multilatéraux de paiements et de la coopération monétaire entre pays en développement.

2. Services fournis aux organes délibérants

a) Documentation à l'intention des organes délibérants

- i) Documents destinés au Conseil du commerce et du développement sur l'interdépendance mondiale dans l'optique du développement et sur la contribution de la CNUCED au nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique;
- ii) Rapport à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement sur les réussites en matière de développement et sur les problèmes de développement rencontrés par les pays, en particulier les moins avancés d'entre eux, concernant une participation effective au commerce et aux investissements internationaux (sur décision de la Commission, pour 1997);
- iii) Rapports sur des questions financières pertinentes à l'intention de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes (sur décision de la Commission, pour 1997);
- iv) Document destiné à un séminaire pilote sur la mobilisation du secteur privé visant à encourager les flux d'investissements étrangers vers les pays les moins avancés;
- v) Rapport à l'Assemblée générale sur la coopération Sud-Sud (1997).

b) *Services fonctionnels.* Conseil du commerce et du développement - questions liées à l'interdépendance mondiale dans l'optique du développement, l'accent étant mis sur des questions micro-économiques et macro-économiques (activité annuelle). Réunions intergouvernementales d'experts, convoquées à l'initiative de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, sur certaines questions relatives à l'interdépendance mondiale et sur des problèmes précis de développement touchant à la participation effective au commerce et aux investissements internationaux.

c) *Groupes spéciaux d'experts.* Expériences et nouveaux enjeux en matière de coopération économique entre pays en développement, concernant notamment la coopération triangulaire.

3. Publications

a) *Publications périodiques.* Rapport sur le commerce et le développement (publication annuelle); Manuel de statistiques du commerce international et du développement (2); Supplément au Bulletin des prix des produits de base (24); SYGADE Bulletin.

b) *Publications non périodiques.* Examen approfondi des possibilités d'appliquer l'expérience des pays d'Asie de l'Est à d'autres pays en développement, notamment en Afrique; la Palestine dans la nouvelle économie mondiale : défis et perspectives; renforcement des moyens de financement des exportations en vue d'une participation effective des pays en développement à l'économie mondiale et de l'appui à l'infrastructure du commerce; coopération monétaire entre pays en développement.

c) *Supports techniques.* Documentation technique de base sur des questions visées par le Rapport sur le commerce et le développement; contributions au rapport intitulé Les pays les moins avancés; mise en évidence de possibilités concrètes de lutte contre la pauvreté, notamment par la réduction des inégalités en matière de répartition du revenu et de richesse; rôle de la gestion de la dette dans les perspectives de développement des PMA; rapports aux réunions du Club de Paris sur la situation et les perspectives économiques des pays qui demandent un rééchelonnement de leur dette; recueils de rapports et d'études sur des questions monétaires et financières actuelles (3) établis au titre du projet du Groupe des Vingt-Quatre; services de statistique au niveau central; mise à jour d'un système d'information en ligne (ETS) contenant des données chronologiques relatives au commerce et au développement.

4. Supports et services d'information

Brochures, plaquettes. Guides à l'intention des utilisateurs et manuels de formation concernant l'exploitation du SYGADE.

Expositions et autres supports visuels. Démonstrations du SYGADE à l'intention des pays intéressés et à l'occasion de réunions internationales et régionales.

5. Activités opérationnelles

a) *Services consultatifs.* Installation du SYGADE dans le cadre d'arrangements institutionnels et juridiques propres à favoriser une gestion efficace de la dette; établissement de liens entre le SYGADE et des systèmes intégrés de gestion financière publique (budget, assurance et expertise comptable). Dans le cadre de l'examen de problèmes concrets de développement concernant la participation effective au commerce et aux investissements internationaux, recours selon les cas à de nouveaux mécanismes financiers : conversion de créances en programmes de protection de l'environnement, autorisations négociables d'émettre de l'oxyde de carbone, accords de construction-exploitation-transfert, développement des marchés de capitaux et utilisation des produits dérivés pour la gestion des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Appui au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales. Coopération monétaire et financière entre pays en développement, activités visant à appuyer le commerce palestinien et les secteurs connexes, y compris le cadre juridique et institutionnel applicable à l'investissement et à l'activité des entreprises. Aide aux gouvernements qui utilisent le système de gestion de base de données statistiques ETS.

b) *Formation de groupe.* Dans le cadre des projets par pays d'installation et d'application du SYGADE, formation à l'exploitation et à la gestion de ce système et formation visant à doter les pays des moyens de gérer rationnellement leur dette; formation aux techniques de conversion de la dette pour que les pays débiteurs puissent bénéficier de la clause de conversion de la dette du Club de Paris.

c) *Projets extérieurs.* Sur demande, projets de coopération technique dans certains domaines pour soutenir des économies faibles et vulnérables.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Collaboration, coordination, liaison avec des organismes des Nations Unies et le PNUD. Harmonisation, notamment par la participation aux travaux de groupes de travail et d'équipes spéciales dans le domaine des bases de données, des télécommunications et des données statistiques avec les services statistiques de l'ONU et d'autres organisations internationales, par l'intermédiaire d'organes interinstitutions tels que le CAC, le Comité de coordination des systèmes d'information et le Comité des innovations technologiques.

Sous-programme 9.2

Investissement, développement des entreprises et technologie

Ce sous-programme se concentre sur l'investissement, le développement des entreprises et leur participation à l'économie mondiale, et sur les questions relatives à la technologie au service du développement, de façon à promouvoir une concertation internationale et l'échange de données d'expérience entre les acteurs du développement, y compris le secteur privé, l'objectif étant d'évaluer les enjeux et les perspectives de développement des entreprises découlant des nouvelles conditions économiques, notamment dans le cadre issu du Cycle d'Uruguay.

Activités

1. Coopération internationale

Relations extérieures. Liaison et coopération avec des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, des organismes professionnels nationaux et internationaux, des syndicats et les milieux universitaires, sur des questions relatives aux investissements étrangers directs, à la science et à la technique au service du développement et au développement des entreprises. Liaison avec des organisations internationales, notamment la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le FMI, l'UE, l'ANASE, l'ALENA, l'OCDE, la BERD, l'OMC, l'OMPI, l'ONUDI, le Comité international de normalisation de la comptabilité, la Fédération internationale des experts-comptables et la Fédération des experts-comptables européens, l'Association internationale des institutions d'évaluation et de prospective en matière de technologie et l'International Association for Impact Assessment. Travaux communs de recherche et coopération technique avec la Banque mondiale, l'APEC, l'UE, le CCI, l'OIT, l'ALENA, l'OCDE, le PNUD et l'OMC, notamment dans le cadre de comités consultatifs, de conseils de coordination et d'ateliers.

2. Services fournis aux organes délibérants

a) Documentation à l'intention des organes délibérants

- i) Contributions au rapport destiné à la neuvième session de la Conférence sur des questions relatives à l'investissement, à la technologie et au développement des entreprises, 1996;
- ii) Rapport sur l'investissement à l'intention du Conseil du commerce et du développement (réunion de haut niveau), 1996 et, si le Conseil en décide ainsi, 1997;
- iii) Rapports à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes : Rapport sur l'investissement dans le monde - vue d'ensemble, 1996 et 1997; activités du sous-programme à déterminer par la Commission pour 1997;

- iv) Rapport à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement : questions liées à une stratégie de développement des entreprises, 1996; documentation à déterminer par la Commission, 1997;
- v) Rapports destinés aux sessions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication : tendances et enjeux de la comptabilité et de la publication de l'information comptable au niveau international, 1996 (1997, sur décision de son organe de tutelle); pratiques des banques commerciales en matière de comptabilité et de publication d'informations (1996); comptabilité des concessions publiques (1997); pratiques comptables actuelles en matière de tarification de cession interne (1997); et comptabilité environnementale (1997, sous réserve de la décision que prendra son organe de tutelle);
- vi) Rapports à la Commission de la science et de la technique au service du développement : technologies de l'information; examens des politiques relatives à la science et à la technologie, ainsi qu'à l'innovation, et Conférence de Vienne; technologies relatives à l'énergie et au développement durable;
- vii) Expérience des pays concernant les moyens d'attirer des investissements étrangers directs (examens des politiques d'investissement) (1997).

b) *Services fonctionnels (y compris les documents officiels)*

Neuvième session de la Conférence (1996); Conseil du commerce et du développement, y compris sa réunion de haut niveau en 1996; Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, et réunions intergouvernementales d'experts relevant de la Commission, 1996 et 1997; Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, 1996 (1997, sous réserve de la décision que prendra son organe de tutelle); Commission de la science et de la technique au service du développement, troisième session, et groupes intergouvernementaux d'experts (4); questions pertinentes relatives au développement des entreprises, examinées à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, et réunions d'experts.

c) *Groupes spéciaux d'experts*

Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : compréhension générale des tendances et de l'évolution des courants d'investissements étrangers directs et des politiques connexes, des liens entre les investissements étrangers directs, le commerce, la technologie et le développement, ainsi que des questions relatives aux sociétés transnationales et à leur contribution au développement (2) (1997); détermination et analyse des conséquences pour le développement de l'éventuelle élaboration d'un cadre multilatéral pour l'investissement (2) (1996 et 1997); détermination et analyse de la contribution spécifique que les investissements étrangers directs peuvent apporter au développement des entreprises locales et des moyens de faciliter une mobilisation efficace des ressources intérieures (1)

(1997); examen des politiques d'investissement avec les pays membres (2) (1997); renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition d'améliorer leurs conditions d'investissement, notamment par la fourniture d'une assistance dans le domaine des normes comptables, de la comptabilité environnementale, de l'enseignement de la comptabilité et des activités connexes (2) (1996 et 1997); échange de données d'expérience sur la promotion de l'investissement et les avantages des investissements étrangers directs (1) (1996); promotion des investissements entre pays en développement (1) (1997). Gestion des transferts de technologie en vue du renforcement des capacités endogènes; réunion sur les moyens de déterminer les perspectives découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour les transferts de technologie et l'investissement.

3. Publications

a) Publications périodiques

World Investment Report (1996 et 1997); Transnational Corporations Journal (trois numéros par an); World Investment Directory (série régionale, deux numéros par an); Analyse de problèmes de comptabilité internationale et d'information comptable (1996 et 1997); *Transnationals Newsletter* (trimestriel); Newsletter on entrepreneurship (un numéro par an), Bulletin du SEVTEP (publication biennale), Privatization Newsletter (publication annuelle); tendances de la science et de la technologie (publication annuelle).

b) Publications non périodiques

Etudes à publier dans la série A Current Studies : évolution générale et régionale des courants d'investissements étrangers directs et des politiques connexes (4); liens entre les investissements étrangers directs, le commerce, la technologie et le développement (1); questions relatives aux sociétés transnationales et à leur contribution au développement (3); gestion de l'environnement et contribution spécifique, que les investissements étrangers directs peuvent apporter au développement des entreprises locales (1); examen de la politique d'investissement (1), 1997; documents de fond sur les conséquences pour le développement de l'éventuelle élaboration d'un cadre multilatéral pour l'investissement (10), 1997. Etudes à publier dans la série B Advisory Studies : renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition d'améliorer leurs conditions d'investissement, promotion des possibilités d'investissements étrangers directs dans les pays d'accueil et promotion des investissements entre pays en développement (4). Etudes sur la comptabilité environnementale (2), 1997; actes d'un forum sur la vérification des comptes (1), 1996; actes d'un forum sur la publication d'informations par les banques commerciales (1), 1997. Examen des politiques de certains pays relatives à la science et à la technologie, ainsi qu'à l'innovation (1); étude sur les politiques ayant trait au transfert de technologie en vue du développement, y compris les questions liées aux ADPIC (1); étude sur les méthodes d'action gouvernementale et les mécanismes et incitations susceptibles d'encourager l'innovation technologique et les transferts de technologie (1). Etudes sur : les politiques et instruments applicables au développement des PME et les leçons tirées de l'expérience (1); les moyens de favoriser la participation des entreprises des

pays en développement à l'économie mondiale (1); les problèmes particuliers liés au développement des entreprises dans les pays en transition (1).

c) *Supports techniques*

Brochure d'information sur les normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), 1997; deux brochures sur le programme de coopération technique, 1996 et 1997. Contributions au rapport Les pays les moins avancés.

4. **Supports et services d'information**

a) *Supports d'information*. Dépliants sur des études techniques; élaboration de directives, de manuels et de plans d'études sur certaines questions concernant les sociétés transnationales; documents d'information sur des activités relatives à la science et à la technologie.

b) Fourniture de renseignements d'ordre commercial et juridique à l'appui de services consultatifs.

5. **Activités opérationnelles**

a) *Services consultatifs* : i) Conseils de politique générale aux gouvernements, notamment en Afrique et dans les PMA, concernant l'élaboration et l'application d'arrangements et d'accords bilatéraux, régionaux et internationaux sur l'investissement, l'harmonisation des systèmes d'information sur les investissements étrangers directs, l'établissement d'études sur les expériences nationales, et les normes de comptabilité et d'information comptable; ii) activités visant à aider les gouvernements et les groupements d'intégration régionale, en particulier les PMA, à formuler, réviser ou harmoniser leurs politiques, législations et réglementations générales ou sectorielles concernant les investissements étrangers et les transferts de technologie de façon à favoriser des apports mutuellement avantageux (résultats escomptés : rapports consultatifs à établir pour une quinzaine de gouvernements et/ou d'organisations régionales, 4 ateliers de formation, 4 tables rondes, colloques et séminaires); iii) fourniture d'une aide aux gouvernements, notamment en Afrique et dans les PMA, pour renforcer et rationaliser leurs mécanismes de sélection/évaluation, de surveillance et de promotion des investissements étrangers (résultats escomptés : rapports consultatifs à 8 gouvernements, 4 ateliers de formation ou tables rondes); iv) aide visant à structurer et à négocier d'importantes transactions avec les sociétés transnationales dans certains secteurs (résultats escomptés : conseils ou informations à fournir à 10 gouvernements, 4 ateliers de formation); v) organisation de consultations informelles pour les pays en développement participant à des pourparlers multilatéraux sur le commerce des services professionnels (comptables); vi) aide à la mise au point de systèmes nationaux d'information sur les sociétés transnationales. Conseils aux gouvernements sur la mise en place de capacités endogènes dans le domaine de la science et de la technologie, notamment sur les politiques et mesures relatives à l'assimilation, la création et la diffusion de sciences et de techniques et à la mise en valeur des ressources humaines; conseils aux gouvernements, notamment ceux des pays en développement, sur les politiques de gestion de l'information et les indicateurs de la science et de la technologie; assistance technique au développement de la technologie,

notamment les technologies de l'information, et diffusion de renseignements pertinents par l'intermédiaire de réseaux.

b) *Formation de groupe*. Séminaires, ateliers de formation et colloques à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales : i) fonctions et incidences des arrangements internationaux, régionaux et bilatéraux; ii) études sur l'expérience des pays; iii) harmonisation des systèmes d'information sur les investissements étrangers directs; iv) prise en compte dans les politiques nationales des méthodes de gestion assurant un développement durable et renforcement des stratégies nationales de développement durable concernant les sociétés transnationales; v) questions juridiques liées à la création de conditions propices à l'investissement, privatisation, constitution de coentreprises, développement des marchés de capitaux, transferts de technologie, arrangements budgétaires et financiers dans les contrats portant sur des ressources naturelles, politique relative à la protection de la propriété intellectuelle dans les économies en transition, programmes d'études des établissements d'enseignement supérieur; vi) environnement et développement durable; vii) les zones franches dans les pays en transition et les pays en développement; et viii) recyclage des professionnels qui se convertissent à de nouvelles méthodes de comptabilité et d'audit. En outre, il est prévu d'organiser six ateliers de formation, séminaires et colloques pour renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises et faciliter leurs relations avec des sociétés transnationales. Programmes de formation sur l'élaboration des politiques et mécanismes qui ont des incidences sur les flux d'investissement et de technologie, ainsi que sur les moyens de mettre en oeuvre l'Accord sur les ADPIC. Des séminaires et des ateliers sur le développement des entreprises seront organisés en fonction des recommandations des organes internationaux concernés.

c) *Bourses et voyages d'étude* : Bourses d'études - pour des responsables des administrations publiques et/ou du secteur privé, en vue de développer leurs compétences dans des secteurs tels que l'évaluation des projets, la gestion et la surveillance des institutions financières, le développement des marchés de capitaux et la gestion des organisations transnationales du tiers monde. Voyages d'étude - pour des responsables de pays en développement et de pays en transition, en vue d'échanger des observations pratiques sur des questions telles que la privatisation, le transfert de technologie, la promotion des investissements étrangers directs et la protection de l'environnement.

d) *Projets extérieurs*. Projets nationaux et régionaux EMPRETEC.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coopération et liaison avec des entités de l'ONU (Département de la coordination des politiques et du développement durable, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques et Département des services d'appui et de gestion pour le développement, notamment) et les commissions régionales et, s'il y a lieu, contributions et appui fonctionnel aux travaux de ces organismes pour assurer une cohérence et une complémentarité des activités; participation active aux mécanismes officiels de coordination et aux activités communes convenues avec d'autres organes de l'ONU, et coordination avec d'autres institutions et organisations des Nations Unies, telles que l'ONUDI.

Sous-programme 9.3

Commerce international des biens et services, et produits de base

Ce sous-programme vise essentiellement à maximiser les effets positifs de la mondialisation et de la libéralisation en vue d'un développement durable en aidant à véritablement intégrer les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et certains pays en développement dont l'économie est structurellement faible et vulnérable, notamment ceux qui sont tributaires des produits de base, dans le système commercial international. Il y sera également tenu compte des intérêts spécifiques des pays en transition.

Activités

1. Coopération internationale

a) *Promotion d'instruments juridiques.* Convocation, à la demande de gouvernements, de conférences des Nations Unies sur les accords internationaux relatifs aux produits suivants : cacao, jute, huile d'olive, caoutchouc naturel, sucre et bois tropicaux.

b) *Relations extérieures.* Coopération avec l'OMC, la BIRD, le SELA, la CEI, l'OCDE sur la politique de concurrence et la protection des consommateurs. Participation aux réunions du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC et aux réunions OCDE/CNUCED d'experts du commerce et de l'environnement; coopération et consultations avec la Banque mondiale, le FMI, l'ISO, et coordination fonctionnelle avec des organisations non gouvernementales et autres représentants de la société civile sur des questions d'environnement. Préparation et participation à des réunions de l'OMC, et établissement de rapports sur ces réunions. Coopération avec le Groupe des Etats ACP, la Banque mondiale, le SELA, la Banque islamique de développement, l'OEA, la Ligue des Etats arabes, le Programme de financement du commerce arabe, le Fonds monétaire arabe, et liaison avec des représentants de la société civile sur des questions relatives au commerce international. Coopération avec la Banque mondiale pour la mise au point d'une base de données intégrée et l'établissement de modèles, et coordination avec des groupements régionaux et sous-régionaux au titre du programme interactif de diffusion du système TRAINS. Liaison avec le Fonds commun pour les produits de base, des organisations de producteurs et de consommateurs, des organisations interrégionales et régionales de producteurs de produits de base, des organisations non gouvernementales et des organismes de produit, l'OCDE, l'Union européenne, le Groupe des Etats ACP, le SELA et l'OUA.

2. Services fournis aux organes délibérants

a) *Documentation à l'intention des organes délibérants*

- i) Rapports à l'Assemblée générale sur les aspects suivants : incidences des résultats des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay sur la production alimentaire, y compris les produits agro-industriels et la sécurité alimentaire

globale dans les pays en développement (1996); évolution de la situation concernant le renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral (1996); progrès concrets sur la question du commerce et de l'environnement (1997); tendances et perspectives au niveau mondial concernant les produits de base (1996);

- ii) Contributions, conjointement avec l'OMC et avec l'aide du CCI, au rapport à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à sa neuvième session sur le renforcement de la participation des pays en développement au commerce mondial et au système commercial multilatéral (1996);
- iii) Contributions au rapport au Conseil du commerce et du développement sur les travaux des organisations internationales compétentes se rapportant à la mise en oeuvre de la décision sur les mesures en faveur des pays les moins avancés figurant dans l'Acte final du Cycle d'Uruguay, dans l'objectif d'aider les PMA qui sont membres de l'OMC à tirer le plus grand parti possible des mesures spéciales et différenciées prévues dans les Accords du Cycle d'Uruguay (1996, 1997);
- iv) Rapport à la réunion directive du Conseil du commerce et du développement devant être convoquée au cours du premier trimestre de 1997 sur les questions découlant de la réunion ministérielle de l'OMC prévue à Singapour en novembre 1996;
- v) Rapports à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, sur : les incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur le développement et le renforcement des capacités de participation au système commercial multilatéral (1996); les progrès récents et les questions en suspens concernant l'intégration du commerce, de l'environnement et du développement (1996); en outre, rapports à la Commission à sa deuxième session sur des questions déterminées par celle-ci;
- vi) Rapport à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes sur la réunion d'experts consacrée aux travaux analytiques sur les pratiques commerciales restrictives et à l'assistance à fournir pour l'élaboration de politiques et d'une législation sur la concurrence (1996); si la Commission en décide ainsi à sa première session, rapport à la deuxième session de la Commission (1997);
- vii) Rapports aux réunions CNUCED/PNUE sur le commerce et l'environnement (1996, 1997);

- viii) Rapports à la Commission du développement durable : commerce, environnement et développement durable (E/CN.17/1996/8 et Add.1, 1996) (1997); travaux de recherche sur le commerce, l'environnement et le développement durable (1996); activités de la CNUCED sur le commerce, l'environnement et le développement durable (1996); liens entre la protection de l'environnement, la création d'emplois et la compétitivité internationale (1997);
- ix) Rapport au Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC (1996);
- x) Documentation pour les réunions intergouvernementales d'experts, quatre rapports au maximum en 1997 sous réserve d'une décision de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa première session; un rapport à la réunion d'experts consacrée aux travaux analytiques sur les pratiques commerciales restrictives et à l'assistance à fournir pour la formulation de politiques et d'une législation sur la concurrence (1996); un rapport à la même réunion d'experts en 1997 sous réserve d'une décision de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa première session;
- xi) Rapports aux conférences des Nations Unies sur le sucre (3), le jute et les articles en jute (3), et l'huile d'olive et les olives de table (3).

b) *Services fonctionnels*

i) Neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (tenue en 1996); ii) Commission du commerce des biens et services, et des produits de base (1996, 1997); iii) Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes (1996); iv) Groupe de travail spécial sur les perspectives commerciales dans le nouveau contexte du commerce international (1996); v) Séminaire sur les arrangements économiques régionaux et leurs relations avec le système commercial multilatéral (1996); vi) Réunions intergouvernementales d'experts : une réunion en 1996 sur la politique de concurrence, jusqu'à cinq réunions en 1997 dont quatre sur le commerce et les produits de base et une sur la politique de concurrence.

c) *Groupes spéciaux d'experts*

Incidences de la mondialisation sur le système commercial multilatéral; renforcement de la capacité d'exportation des pays en développement dans le secteur des services; approches méthodologiques pour l'analyse des incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur le commerce et les perspectives de développement des pays en développement; mesures positives pour une expansion des débouchés commerciaux des PMA et moyens d'aider ces pays à tirer le plus grand profit possible de la libéralisation de l'accès aux marchés; méthodes de production de produits de base compatibles avec une exploitation durable des

ressources naturelles; transformation structurelle et diversification de la demande de produits de base; et politiques de développement pour les pays dont l'économie est tributaire des ressources naturelles.

3. Publications

a) *Publications périodiques.* Notes d'information sur l'évolution de la politique de concurrence et des pratiques commerciales restrictives (2); lois(s) type(s) sur les pratiques commerciales restrictives - révisions (1997); manuels sur la concurrence (2); rapports sur les activités de coopération technique concernant le commerce et l'environnement (1997); notes d'information (10) sur les modifications et l'utilisation des schémas SGP; rapport à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base; *UNCTAD Minerals Yearbook*.

b) *Publications non périodiques.* Avantages découlant de l'application des principes du droit et de la politique de la concurrence (1997); Harmonisation des politiques environnementales et des politiques commerciales - synthèse d'études de cas par pays; Commerce et environnement : l'Asie du Sud en perspective; Commerce et environnement : les pays en développement en perspective; Eco-étiquetage et commerce international (2); Accords multilatéraux sur l'environnement et questions intéressant les pays en développement (en coopération avec le PNUE); études de cas par pays sur le commerce et l'environnement (8); rapport d'un séminaire consacré à l'environnement et au commerce dans la perspective du développement; études sur les débouchés à l'exportation dans quatre secteurs de services (4). Analyse des incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur le développement : monographies nationales, notamment sur les PMA (6), études sectorielles (3), questions de méthodologie; étude sur les politiques de développement possibles dans l'après-Cycle d'Uruguay; rapport sur l'évaluation des besoins concernant le renforcement des capacités nationales, s'agissant d'aider les membres de l'OMC à s'adapter efficacement afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs obligations et exercer leurs droits; études (4) sur les obstacles à la réussite commerciale, notamment les obstacles à l'expansion et à la diversification des exportations et analyse d'expériences fructueuses afin de tirer des enseignements sur les moyens de surmonter ces obstacles; questions se rapportant à des mesures visant à faciliter l'expansion des débouchés commerciaux des PMA. Incidences de la mondialisation sur le système commercial multilatéral; mesures pour relancer le commerce entre les pays en transition et les pays en développement; quelques incidences pour les pays en développement des résultats du Cycle d'Uruguay et évaluations quantitatives se rapportant à certains thèmes nouveaux; synthèse d'expériences relatives à la promotion du secteur des services dans les pays en développement; étude de problèmes spécifiques aux pays en transition concernant leur intégration dans le système commercial international (plus particulièrement dans l'optique de questions se rapportant aux alinéas i) et ii) du paragraphe 91 du document final de la neuvième session de la Conférence). Etudes sur : diverses expériences en matière de diversification du secteur des produits de base (4); la transparence et les tendances des marchés de produits de base (2); la gestion des ressources dans le secteur des produits de base dans le contexte d'un développement durable (5); et les instruments de limitation des risques dans le secteur des produits de base (4); rapport sur l'Accord international de 1996 sur le sucre.

c) *Supports techniques*. Répertoire des autorités chargées des questions de concurrence; base de données relatives aux décisions prises par des autorités chargées des questions de concurrence et des tribunaux; établissement de la base de données sur les mesures influant sur le commerce des services; propositions concernant l'amélioration des statistiques sur le commerce des services; informations analytiques sur l'évolution du système commercial international et ses incidences sur les pays en développement, en coopération avec d'autres organisations; sous réserve que la question figure au programme de coopération avec l'OMC, renseignements analytiques sur la décision relative aux mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires; révision approfondie des bases de données informatisées sur les droits de douane, les mesures non tarifaires, les courants commerciaux de biens et services et le SGP et intégration de ces bases de données en un seul et unique système d'information commerciale en tant qu'instrument d'identification de nouveaux débouchés commerciaux et d'analyse commerciale; développement du système SMART en tant que modèle de politique commerciale pour l'analyse des incidences. Données sur les tendances de différents marchés de produits de base; manuels de formation sur des produits écologiques et sur l'internalisation des coûts; manuels de formation sur la gestion et l'exécution de projets de diversification dans le secteur des produits de base, en particulier dans les pays les moins avancés; manuels de formation sur une bourse d'information sur la gestion des ressources; contributions au World Investment Report, au Rapport sur le commerce et le développement et au Rapport sur les pays les moins avancés (1996, 1997); expériences régionales à la lumière des nouvelles orientations du processus d'intégration économique des pays en développement (CEPD, 1996).

4. Supports et services d'information

Etablissement, dans une présentation d'utilisation facile, de renseignements informatisés et de données statistiques sur les droits de douane, les mesures non tarifaires, les courants commerciaux, le SGP et d'autres systèmes préférentiels, ainsi que sur les sociétés de négoce; diffusion de renseignements sur les mesures de réglementation commerciale (CD-ROM, deux fois par an) auprès des bureaux de liaison et d'autres utilisateurs; Répertoire des régimes d'importation : première partie (révision et supplément synoptique à la première partie) et deuxième partie; et mise à jour de la base de données en ce qui concerne les questions d'environnement et l'éventail des pays couverts; formatage de renseignements et de données sur les schémas SGP en vue de leur diffusion sur Internet; diffusion de la base de données MAST; établissement de matériels didactiques et d'informations destinés à la diffusion, y compris des bulletins périodiques sur le SGP; manuels sur les schémas de préférences SGP et la législation commerciale de pays donneurs de préférences (six); et information sur l'évolution d'arrangements de commerce préférentiel et leurs incidences sur les pays en développement, le cas échéant. Services d'information sur les schémas SGP, les taux préférentiels, les règles d'origine et autres prescriptions administratives (continu).

5. Activités opérationnelles

a) *Services consultatifs.* Missions de services consultatifs et appui technique correspondant concernant les activités suivantes : adoption, révision et application d'une législation sur la concurrence et la protection des consommateurs dans les pays en développement et les pays en transition; commerce et environnement; analyse des incidences des Accords du Cycle d'Uruguay sur le développement; adhésion à l'OMC; participation à des réunions régionales et nationales sur le futur programme d'activités; assistance fournie aux PMA qui sont membres de l'OMC pour qu'ils puissent tirer le plus grand profit possible des mesures spéciales et différenciées prévues dans les Accords du Cycle d'Uruguay; renforcement de la capacité des pays en développement dans le secteur des services et identification de débouchés à l'exportation; amélioration de la compréhension du SGP et d'autres mécanismes préférentiels et meilleure utilisation des possibilités offertes; utilisation effective des débouchés commerciaux offerts par le système commercial multilatéral et renforcement des politiques commerciales et des politiques d'exportation ainsi que des capacités d'exportation à cette fin; gestion et financement des risques liés aux produits de base; aspects techniques et généraux de la mise en valeur des ressources, en particulier dans les pays les moins avancés; expansion du commerce de produits écologiques et internalisation des externalités environnementales; approche intégrée, multidisciplinaire et participative de l'exploitation des ressources et de la production de produits primaires dans l'optique d'un développement durable; conseils en vue d'aider à anticiper et à prévenir les problèmes liés à un développement tributaire des ressources minérales; élaboration de projets relatifs à des produits de base, en vue de leur financement par le premier ou le deuxième compte du Fonds commun pour les produits de base; fonctionnement des accords/arrangements internationaux de produit; et promotion de la diversification par une expansion du commerce intrarégional et interrégional de produits de base, s'agissant en particulier des pays les moins avancés.

b) *Formation de groupe.* Séminaires et appui technique correspondant concernant les aspects suivants : législation relative à la concurrence et à la protection des consommateurs et élimination ou contrôle des pratiques commerciales restrictives; commerce et environnement; adhésion des pays en développement et des pays en transition à l'OMC; analyse, dans une perspective de développement, de questions se rapportant au commerce international; assistance visant à permettre aux PMA membres de l'OMC de tirer le plus grand parti possible des mesures spéciales et différenciées prévues dans les Accords du Cycle d'Uruguay; renforcement de la capacité des pays en développement dans le secteur des services et identification de débouchés à l'exportation; séminaires nationaux sur le SGP, la législation commerciale et d'autres arrangements commerciaux préférentiels; élaboration de cours de formation pour TRAINFORTRADE, notamment sur le SGP, la diplomatie commerciale et d'autres questions de politique commerciale; installation, dans un certain nombre de bureaux de liaison dans des pays et auprès de groupements régionaux et sous-régionaux, du système TRAINS, et formation à l'exploitation de ce système; et formation en cours d'emploi de personnel appartenant à divers groupements régionaux et sous-régionaux en vue d'une collaboration interactive à l'exploitation du système TRAINS. Ateliers sur les politiques publiques pour la gestion et le financement des risques liés aux produits de base; la création de nouvelles bourses de produits; l'expansion du commerce de produits

écologiques et l'internalisation des externalités environnementales; la gestion et l'exécution de projets de diversification dans le secteur des produits de base, notamment dans les pays les moins avancés; l'amélioration des institutions et le renforcement des capacités pour l'exploitation de techniques et d'instruments de gestion géophysique, en particulier dans les pays les moins avancés; les mécanismes de participation populaire à la prise de décisions concernant la mise en valeur des ressources; et la transformation des produits de base dans l'optique d'une diversification verticale.

c) *Projets extérieurs.* Appui technique à des projets extérieurs concernant la politique de concurrence et la protection des consommateurs, le commerce et l'environnement, des questions liées aux activités de l'OMC, les services, le SGP et d'autres arrangements préférentiels, les pays en transition et le renforcement des capacités des pays en développement pour permettre à ceux-ci de tirer parti des possibilités offertes par une participation au système commercial multilatéral et aider ceux qui sont membres de l'OMC à s'adapter efficacement afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs obligations et exercer leurs droits.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Participation aux réunions de la Commission du développement durable et du Conseil d'administration du PNUE. Coopération et consultations avec d'autres entités et institutions du système des Nations Unies sur des questions liées aux activités de l'OMC et d'autres questions de commerce international; participation des activités interinstitutions concernant l'amélioration des statistiques du commerce des services et coordination, harmonisation et liaison avec les services statistiques de l'ONU et d'autres organisations internationales exploitant des données sur le commerce; coopération avec les bureaux de liaison du SGP, les secrétariats des groupements régionaux d'intégration, etc., dans l'exécution d'activités nationales et régionales de coopération technique; activités conjointes de coopération technique avec le CCI concernant les débouchés commerciaux, et avec les commissions régionales concernant les arrangements commerciaux préférentiels. En tant que principale instance intergouvernementale dans le secteur des produits de base, la CNUCED continuera de faciliter la coordination des activités de tous les organes qui s'occupent de produits de base; elle maintiendra des contacts avec le Fonds commun pour les produits de base, les comités des produits de base, de la pêche, de la foresterie et de l'agriculture de la FAO et ses groupes intergouvernementaux s'occupant de produits agricoles spécifiques, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale du commerce pour ce qui est de la libéralisation du commerce des produits de base, et avec les conseils de la viande bovine et du lait et des produits laitiers de l'OMC.

Sous-programme 4

Infrastructures de services pour le développement et efficacité commerciale

Ce sous-programme vise essentiellement à aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en transition, à établir des services d'appui au commerce (douanes, transports, banques et assurances, télécommunications, information commerciale, etc.) adaptés aux exigences de ces pays, en mettant l'accent sur ceux qui répondent aux besoins des entreprises du secteur non structuré, des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. Les activités exécutées au titre du sous-programme consisteront notamment à examiner et à évaluer les progrès réalisés dans le domaine de l'efficacité commerciale et à aider les pays intéressés à créer des pôles commerciaux. L'objectif final est d'accroître la compétitivité commerciale et les capacités des acteurs économiques les plus faibles (notamment des PMA, des PME et des micro-entreprises).

Activités

1. Coopération internationale

Liaison avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation maritime internationale (OMI). Relations et coopération étroites avec les entités privées et publiques concourant aux objectifs du programme dans chacun des secteurs d'activité (par exemple, chambres de commerce, associations d'exportateurs, organismes de promotion du commerce, organismes de facilitation du commerce, organisations non gouvernementales et établissements universitaires).

2. Services fournis aux organes délibérants

a) Documentation à l'intention des organes délibérants :

- i) Contributions au rapport présenté à la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur des questions relatives au développement des services et à l'efficacité commerciale (1996);
- ii) Rapports à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement concernant l'efficacité commerciale : efficacité des services de douane et de transport en vue d'accroître les capacités de commercialisation des PME en particulier (1996, et 1997 - sous réserve d'une décision de la Commission);
- iii) Documentation à l'intention des réunions d'experts que la Commission convoquera;
- iv) Rapports au Groupe intergouvernemental conjoint CNUCED/OMI d'experts chargé de la révision de la Convention de 1952 sur

la saisie conservatoire des navires de mer et établissement d'un nouveau projet de convention.

b) *Services fournis aux organes délibérants*

Neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (1996); Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement et réunions intergouvernementales d'experts y relatives.

3. Publications

a) *Publications périodiques* : étude annuelle sur les transports maritimes; étude annuelle sur l'efficacité commerciale et les pôles commerciaux.

b) *Publications non périodiques* : questions relatives aux transports et à la logistique se rapportant aux pôles commerciaux; questions relatives aux télécommunications se rapportant aux pôles commerciaux; contribution du GTPNet à l'intégration des PMA, des PME et des micro-entreprises dans la société mondiale de l'information. Evaluation de l'efficacité commerciale : résultats provenant des études réalisées sur le terrain et propositions pour l'établissement d'une méthode applicable à tous les pays; contribution des assurances à l'efficacité commerciale; services et produits d'assurance destinés aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises; incidences économiques des changements institutionnels et technologiques sur les transports, notamment sur la participation des petites entreprises privées; gestion de la qualité dans les organismes de transport; coopération économique entre pays en développement concernant les services de transport; stratégies de facilitation du commerce et des transports dans les pays en développement sans littoral et dans les pays en développement insulaires; bilan de la mise en place d'opérations sous-régionales de transport multimodal, avec la réglementation et les modalités administratives correspondantes; services de logistique à valeur ajoutée susceptibles d'être offerts par les pays en développement; étude de mesures juridiques pour la promotion de la facilitation du commerce.

c) *Supports techniques* : évaluation du Programme relatif aux pôles commerciaux, notamment de son interopérabilité et de sa viabilité financière; dossier d'information (multimédia) destiné aux administrateurs de pôles commerciaux et aux établissements désireux de créer des pôles commerciaux; informations commerciales et économiques pertinentes, provenant en particulier des pôles commerciaux établis dans des PMA, destinées à être diffusées sur Internet et par d'autres moyens électroniques, notamment sur CD-ROM; dossier multimédia pour la diffusion d'une formation de base dans le domaine des services d'appui au commerce, destiné aux micro-entreprises et au secteur non structuré; contribution au Rapport sur les pays les moins avancés et à d'autres publications de la CNUCED sur les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires ainsi que sur la mise en oeuvre du nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique; Bulletin TRAINMAR (publication semestrielle), Catalogue TRAINMAR (publication annuelle); perfectionnement des logiciels SYDONIA et SIAM; Manuel d'utilisation du SIAM; outils pour la surveillance du transport en transit; actualisation du progiciel Multiship Model II; actualisation de la base de

données sur les assurances; manuel de statistiques sur la surveillance des opérations d'assurance; mise à jour des indicateurs d'efficacité dans les services de transport; Bulletin portuaire de la CNUCED (publication semestrielle) */; Bulletin de la CNUCED sur le transport multimodal (publication annuelle) */.

4. Supports et services d'information

a) *Brochures, plaquettes et autres supports d'information* sur les programmes suivants : SYDONIA, Programme relatif aux pôles commerciaux et GTPNet, SIAM, TRAINMAR, services destinés aux micro-entreprises et au secteur non structuré.

b) *Expositions et autres supports visuels* : jeux de présentations sur ordinateur des réseaux SIAM, GTPNet et TRAINMAR à utiliser dans les pays et lors de conférences;

c) *Conférences et séminaires* : préparation et organisation de conférences d'appui aux établissements de formation et universitaires sur des questions relatives à l'infrastructure de services pour le développement et à l'efficacité commerciale.

5. Activités opérationnelles

a) *Services consultatifs* aux pays en développement dans les domaines suivants : formulation de politiques nationales visant à promouvoir l'infrastructure de services pour le développement et l'efficacité commerciale, en particulier par la mise en oeuvre des recommandations que le Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale a adoptées concernant les douanes, les transports, les banques et assurances, les télécommunications, l'information commerciale et les pratiques commerciales. Evaluation de l'efficacité commerciale dans les pays qui le demandent. Conseils aux entrepreneurs privés et publics pour la mise en oeuvre des recommandations sectorielles du Symposium; création et interconnexion de pôles commerciaux; réforme et automatisation des douanes (SYDONIA); élargissement de l'accès des PME et du secteur non structuré aux services bancaires et aux services d'assurance; fourniture de services d'appui au commerce spécialement destinés au secteur non structuré et aux micro-entreprises; promotion des services de l'infrastructure mondiale de l'information (GII) favorisant le développement, surtout dans le cas des PME et des PMA; facilitation du commerce et des transports grâce à la normalisation, à l'harmonisation et à la simplification des codes, des procédures et des formulaires; application de la Convention des Nations Unies relative à un code de conduite des conférences maritimes, des Règles de Hambourg et d'autres instruments juridiques relatifs aux transports maritimes adoptés sous les auspices de l'ONU */.

*/ Les astérisques signalent les activités en cours qui seront fusionnées ou remaniées en fonction des mandats définis à Midrand et de la restructuration du secrétariat de la CNUCED.

b) *Formation de groupe* : organisation et appui (notamment à l'établissement de matériels de formation devant faire l'objet d'une large diffusion) de programmes de formation, de séminaires et d'ateliers à l'intention de responsables publics et d'entrepreneurs du secteur privé des pays en développement dans les domaines suivants : gestion des transports et des services connexes dans le cadre des pôles commerciaux; réforme et automatisation des douanes dans le cadre de projets SYDONIA; instruments de localisation des marchandises dans le cadre de projets SIAM; TRAINMAR : formation de cadres d'établissements de formation et de responsables de la mise en valeur des ressources humaines; services aux micro-entreprises et au secteur non structuré; facilitation du commerce et transport multimodal; réglementation des transports maritimes */.

c) *Projets extérieurs* : contributions techniques aux projets extérieurs et coordination de ces projets dans les domaines suivants : automatisation et réforme des douanes (SYDONIA) : appui aux 73 pays qui utilisent le système; mise en oeuvre de SYDONIA dans d'autres pays en développement et pays en transition. Création et soutien de pôles commerciaux et rattachement de ces pôles au GTPNet; mise au point de logiciels destinés aux pôles commerciaux. Services aux micro-entreprises, notamment création et soutien de pôles commerciaux répondant aux besoins des micro-entreprises et du secteur non structuré, et orientation des investissements privés vers des établissements de micro-financement; localisation des marchandises (SIAM) : appui aux 16 pays qui utilisent le système; élaboration de projets pour l'installation du système dans d'autres pays en développement et pays en transition. Participation du secteur privé aux transports et aux services connexes. Transport en transit : conformément à la résolution de l'Assemblée générale sur la question, assistance aux pays en développement sans littoral et aux pays en transition, notamment mise au point, en collaboration avec SYDONIA, de logiciels de suivi des marchandises en transit. Transport multimodal et facilitation du commerce. Assistance à la rénovation des ports somaliens.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Les activités actuellement menées en collaboration avec le Centre du commerce international (CNUCED/OMC) dans le domaine de l'information commerciale, et avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en vue d'accroître l'efficacité commerciale, seront poursuivies et intensifiées. Une coordination étroite sera maintenue avec d'autres organes des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organismes intergouvernementaux, notamment avec les commissions régionales, l'ONUDI, la CNUDCI, l'OMC, l'OMI, l'OMD, l'OIT; des ONG s'occupant de développement; des organisations du secteur privé; des établissements universitaires et des organismes affiliés au réseau TRAINMAR et au réseau des pôles commerciaux, ainsi qu'au programme SYDONIA. La participation au Groupe de travail interinstitutions sur l'efficacité commerciale (CCI-CNUCED-CEE) sera maintenue. On veillera particulièrement à une coopération étroite avec les milieux professionnels et universitaires dans l'exécution du programme de travail.

Sous-programme 5

Pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires

Ce sous-programme visera à accroître l'intégration et la participation des PMA dans l'économie mondiale, afin d'empêcher une aggravation de la marginalisation de ces pays dans le commerce mondial, dans le domaine des investissements et dans celui des produits de base ainsi que sur les marchés de capitaux. Les activités comprendront aussi la préparation du troisième examen d'ensemble des progrès de la mise en oeuvre du Programme d'action et le suivi des dispositions relatives aux PMA adoptées lors de récentes conférences mondiales. Une aide sera fournie aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires eu égard à leurs problèmes particuliers de développement.

Activités

A. Pays les moins avancés

1. Services fournis aux organes délibérants

a) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Rapports au Conseil du commerce et du développement et à l'Assemblée générale sur l'application des recommandations de l'examen global à mi-parcours du Programme d'action (annuels); rapports, le cas échéant, aux commissions et aux réunions intergouvernementales d'experts.

b) *Services fonctionnels.* Assemblée générale et Conseil du commerce et du développement sur les questions relatives aux pays les moins avancés.

2. Publications

a) *Publications périodiques.* Rapport sur les pays les moins avancés (annuel);

b) *Publications non périodiques.* Documents sur les progrès réalisés dans l'application du Programme d'action; étude sur la participation des femmes au développement des PMA.

c) *Supports techniques.* Collecte et évaluation des données nécessaires à l'établissement et à la mise à jour d'indicateurs de résultats concernant l'application du Programme d'action; données de base à l'intention des pays les moins avancés; documents analytiques et notes thématiques sur des questions intersectorielles pour des réunions techniques, notamment des tables rondes, les groupes consultatifs et le Comité de la planification du développement ainsi que pour des publications réalisées en collaboration avec les commissions régionales et d'autres organismes.

3. Supports et services d'information

Dans le cadre du Programme d'action, contributions à divers documents, publications, notes d'information et supports connexes, manifestations spéciales, conférences, séminaires et exposés sur des questions concernant les pays les moins avancés.

4. Activités opérationnelles

- a) Administration du Fonds d'affectation spéciale pour les pays les moins avancés;
- b) *Services consultatifs*. Missions consultatives concernant divers aspects de la formulation et de la mise en oeuvre de mesures de politique générale énoncées dans le Programme d'action, et préparation et évaluation de projets et programmes de coopération technique connexes;
- c) *Formation de groupe*. Organisation - en collaboration avec d'autres institutions aux niveaux national, sous-régional et régional - et participation à l'animation de stages, d'ateliers et de séminaires de formation dans les pays les moins avancés.

5. Coordination, harmonisation et liaison

En tant qu'organisme responsable, au sein du système des Nations Unies, du suivi de l'application du Programme d'action à l'échelon mondial, la CNUCED coordonne et programme ses activités avec les commissions régionales et d'autres organismes compétents à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, et s'appuie sur les vastes capacités du système pour étudier et analyser la situation sociale et économique des pays les moins avancés. Elle fournit des services fonctionnels au mécanisme du Comité administratif de coordination sur des questions concernant les pays les moins avancés, participe aux tables rondes du PNUD et aux réunions de groupes consultatifs de la Banque mondiale, aux réunions du Club de Paris consacrées à la dette des pays les moins avancés et aux réunions portant sur un groupe de questions qui ont lieu tous les deux ans aux niveaux régional et sous-régional, aide les pays les moins avancés à tenir des consultations entre eux sur des questions d'intérêt commun dans le cadre de l'application du Programme d'action, et contribue aux travaux du Comité de la planification du développement portant sur l'établissement de critères à appliquer pour l'identification des pays les moins avancés.

B. Pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires

1. Services fournis aux organes délibérants

- a) *Documentation à l'intention des organes délibérants*. Rapports à l'Assemblée générale sur l'état d'avancement d'activités données se rapportant aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement insulaires et des pays en développement sans littoral; rapport destiné à la réunion que le Groupe intergouvernemental d'experts des pays en développement sans littoral doit tenir avec les représentants des pays donateurs et des institutions financières et institutions de développement (sous-réserve de

la décision que prendra l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session); rapport destiné à la réunion que le Groupe intergouvernemental d'experts des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit doit tenir avec les représentants des pays donateurs et des institutions financières et institutions de développement, et rapport destiné aux réunions des groupes consultatifs spéciaux organisées conformément à la résolution 50/97 de l'Assemblée générale.

b) *Services fonctionnels.* Assemblée générale et Conseil du commerce et du développement sur des questions concernant les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires.

2. Publications

Publications non périodiques : Analyse comparative des problèmes et des perspectives propres aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires aux niveaux régional et sous-régional.

3. Activités opérationnelles

Appui technique de projets destinés aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires.
